

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

LA PLUME DU RELAIS

Janvier, Février et Mars 2018



Editorial

Votre Relais Parents Assistantes Maternelles est devenu ces dernières années un lieu privilégié en matière d'information et d'accompagnement pour les questions concernant l'accueil des jeunes enfants sur le territoire communautaire. Grâce à un réseau de partenaires qui s'enrichit chaque année, des projets sont possibles et voient le jour à l'échelle locale ou départementale.

L'équipe du Relais est heureuse de vous présenter dans ce numéro de la plume du Relais le nouveau « livret : l'accueil de mon enfant » fruit d'un travail partenarial de plusieurs mois entre l'ensemble des animatrices de Relais et des puéricultrices du service de PMI du département. Ce document a pour objectif de compléter le contrat de travail administratif en mettant l'accent sur l'accueil de l'enfant.

Avant de vous laisser le découvrir, je vous souhaite avec Dahlila Meddour, Vice-Présidente déléguée à la petite enfance, et l'équipe du RPAM animée par Christelle et Magali une belle année 2018.

Bonne lecture.

Le Président
Fernand BURKHALTER

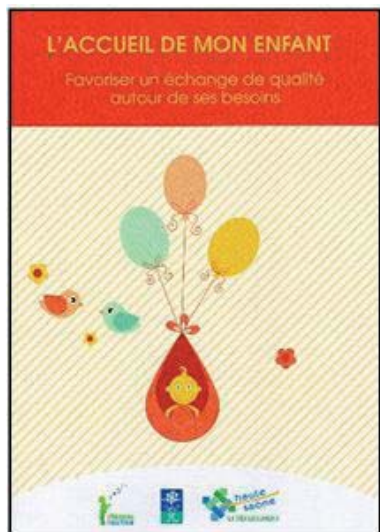
RELAIS PARENTS-ASSISTANTS MATERNELS
1 FAUBOURG DE MONTBÉLIARD
70400 HERICOURT TÉL : 03 84 36 60 66
MAGALI.MANTION@PAYSHERICOURT.FR

pays
d'Héricourt
communauté de communes



Un nouvel outil à votre disposition

Le livret d'accueil



La politique Petite Enfance du Département de Haute-Saône vise à offrir des modes d'accueil variés et de qualité répondant aux besoins des familles.

A ce titre, l'accueil individuel est assuré en Haute-Saône par 2 800 assistantes maternelles agréées, professionnelles soutenues par un réseau de partenaires, tels que les services de Protection Maternelle et Infantile, la Caisse d'Allocations Familiales et les Relais Parents Assistantes Maternelles.

C'est dans ce contexte qu'un projet commun a vu le jour entre les Relais et le service PMI du département. Celui-ci a abouti à l'élaboration **d'un livret d'accueil permettant d'offrir**

aux professionnelles de l'accueil individuel un nouvel outil de communication avec les parents autour de l'enfant.

Ce livret a pour objectif de favoriser le dialogue entre assistantes maternelles et parents, afin de garantir un accueil de qualité pour l'enfant.

Différents thèmes y sont abordés, tous centrés autour des besoins fondamentaux de l'enfant : besoins affectifs, besoin de jouer, besoins alimentaires, besoins de sommeil ainsi que les besoins d'hygiène.

Ce livret est à votre disposition en format papier ou PDF dans votre Relais, n'hésitez pas à en faire la demande au secrétariat par téléphone au 03.84.36.60.66 ou par mail magali.mantion@payshericourt.fr

Présentation du livret

Parents, assistantes maternelles, vous souhaitez établir des relations fondées sur des valeurs éducatives communes autour d'une confiance mutuelle. Ce livret d'accueil vous propose des pistes d'échanges en complément du contrat de travail.

Il rappelle les besoins, les habitudes de l'enfant et l'engagement de l'assistante maternelle pour y répondre.

« En prenant le temps d'échanger, d'accueillir vos différents points de vue et vos attentes respectives, vous renforcez votre entente. Les exemples de questions que vous trouverez tout au long de votre lecture sont purement indicatifs et non exhaustifs. Enfin, vous trouverez des espaces libres vous permettant de mettre à l'écrit, si besoin, le fruit de vos échanges. »

Afin de suivre l'évolution du développement de l'enfant, dans un cadre sécurisant et de bien-être, n'hésitez pas à échanger régulièrement.

Le livret étapes par étapes

Voici les différentes parties qui composent le document :

1 / L'accueil de l'enfant se prépare en amont. Les parents réfléchissent sur leurs besoins et leurs attentes. De son côté, l'assistante maternelle peut proposer **un projet d'accueil** où seront présentées son organisation, ses contraintes éventuelles et ses valeurs éducatives.

2 / Les premiers contacts permettent de faire connaissance et aident chacun à se projeter dans un futur engagement (visite des pièces d'accueil de l'enfant, ...).

3 / Les besoins affectifs de l'enfant :

Une période d'adaptation est indispensable à l'enfant quel que soit son âge.

L'adaptation est avant tout **une période de rencontres ...**

... **avec une famille** qui arrive avec son enfant, ses espoirs mais aussi ses questionnements, sa culture, son histoire,

... **avec un enfant** qui est là, tous les sens en éveil dans cette nouvelle aventure riche de découvertes et aussi porteuse d'inquiétudes et d'émotions ,

... **avec une professionnelle** et ses habitudes de travail qui se doit d'être disponible et rassurante.

C'est aussi :

- **Une période d'organisation** : prévoir des temps d'accueil progressifs (selon les disponibilités de chacun et le rythme de l'enfant),

- **Une période d'observation** et d'échanges sur les différents moments de la journée (éveil, repas, change ...) dans un nouveau lieu,

- **Une période de séparation** en douceur (temps d'accueil courts et progressifs),

- **Une période d'expérimentation** (accueil sur les moments clés de la journée).

Pour se connaître, s'apprécier et se faire confiance, il faut du temps !

Zoom sur la période d'adaptation :

Se familiariser avec un nouvel environnement, de nouvelles personnes, de nouvelles habitudes ...

Se sentir en confiance



Se connaître et entrer en relation

Apprendre à se séparer et à se retrouver

Il est également important d'être attentif sur les moments phare de la journée : arrivée, départ, repas, sieste, doudou, ...

4 / Les besoins de jouer de l'enfant :

Prendre le temps d'échanger sur les jeux adaptés aux besoins et au développement de l'enfant.

Les questions à se poser ensemble :

Quel espace de jeux dans le logement ?



Temps d'éveil chez l'assistante maternelle ?

Temps collectifs au Relais ?

Sorties extérieures (mode de déplacement, lieux. ...)

Accès aux écrans ?

5 / Les besoins alimentaires de l'enfant :

Prendre le temps d'échanger sur l'appétit de l'enfant, ses habitudes, l'étape de la diversification alimentaire, l'organisation des repas, ...

6 / Les besoins de sommeil et de repos de l'enfant :

Prendre le temps d'échanger sur les habitudes d'endormissement, les rythmes de sommeil.

7 / Les besoins d'hygiène et de soin de l'enfant :

Se questionner sur le change, l'acquisition de la propreté, ...

8 / La santé de l'enfant :

Traitements particuliers, personnes à prévenir, PAI, délivrance de médicaments, conditions d'accueil d'un enfant malade ...

Si vous avez besoin d'écoute ou de conseils concernant l'accueil d'un enfant, n'hésitez pas à contacter les animatrices du Relais ou votre puéricultrice de secteur.

Remerciements : L'ensemble des Relais du département tient à remercier le Conseil Départemental 70 qui assure l'impression des livrets pour l'ensemble du département et sa mise en page.

« Votre » projet d'accueil

Il est important de distinguer le livret d'accueil de « votre » projet d'accueil malgré leurs complémentarités.

Ce dernier est individuel et propre à chacune d'entre vous.

Il vous permet, lors de rendez-vous avec de futurs parents employeurs, de vous présenter, de présenter votre famille, votre maison, votre profession, votre savoir-faire ainsi que la relation de confiance que vous souhaitez mettre en place avec eux et les enfants que vous accueillerez.

Votre projet d'accueil peut s'enrichir de vos diverses expériences professionnelles (formation secourisme, conférences petite enfance, formations spécifiques CPF : accueil d'un enfant différent, langue des signes, ...).

Ce document met en avant vos savoirs faire et définit les modalités d'accueil. Il est en lien avec les conditions matérielles et de sécurité que vous mettez en place.

Il vous aide à expliquer aux parents vos motivations et met en valeur vos compétences.
Il permet d'avoir une vision claire et évolutive de ce que vous proposez aux enfants.
Choisissez la forme qui vous convient : vous aimez prendre des photos et vous maîtriser l'outil internet ou vous préférez un document manuscrit mais vous n'avez pas envie de faire de grandes « rédactions ». L'important est qu'il reflète votre travail, c'est pour cela qu'il est fait « maison » !

Le tableau ci-dessous détaille les différents points que vous pouvez présenter dans votre projet :

Moi	Détails
Se présenter	Qui je suis, formations, diplômes, expériences, centres d'intérêt, ...
Mes motivations	Pourquoi j'ai choisi ce métier ?
Ma famille, mon foyer	Détails
Composition	Mon conjoint, mes enfants ? Mes animaux ?
Ma maison	Détails
L'espace intérieur	Lieux dédiés aux enfants, jeux et jouets, ...
L'espace extérieur (s'il y a lieu)	Lieux dédiés aux enfants, jeux et jouets, ...
Ma profession	Détails
En tant qu'assistante maternelle	Mes fonctions et obligations, mes conditions d'accueil, mes contraintes éventuelles, ...
Mon savoir-faire	Détails
L'accueil	Ce que je mets en place durant les différentes étapes de l'accueil (adaptation ...)
Les étapes importantes dans le développement de l'enfant	La propreté, l'acquisition de la marche, ...
L'accueil individualisé au quotidien	Le repas, l'hygiène, le sommeil, le jeu, ...
Ma relation avec l'enfant	Détails
Ma manière de communiquer, mes valeurs éducatives	Comment je communique avec l'enfant, je me fais comprendre, j'accepte, je n'accepte pas, ...
Ma relation avec les parents	Détails
Ma relation de confiance, ma relation avec l'employeur	La place au dialogue (quand ? comment ?), un livret/cahier d'accueil, la place à la négociation, ...

Si vous souhaitez rédiger votre projet d'accueil et être accompagnée dans son élaboration sachez que votre Relais met en place cette année une formation intitulée : construire son projet d'accueil. N'hésitez pas à le contacter.

CONSTRUIRE SON PROJET D'ACCUEIL (Stage de 16H00 Réf. AMLA2017)

Objectif :

Construire et utiliser un projet d'accueil.

Points clés :

Identifier les intérêts du projet d'accueil (cadre, professionnalisme, ...).

Déterminer les engagements mutuels parents/assistante maternelle.

Définir le contenu du projet d'accueil (description du lieu d'accueil, des activités d'éveil, des lieux fréquentés, ...).



Votre Relais vous propose une liste de formation qui pourrait vous intéresser en 2018.

N'hésitez pas à contacter vos animatrices afin d'obtenir plus de renseignements au 03.84.36.60.66 ou par mail

magali.mantion@payshericourt.fr

S'OCCUPER D'UN ENFANT ALLAITE (Stage de 16H00 Réf. MIMA2017)

Objectifs :

Connaître les bienfaits de l'allaitement maternel.

Accompagner et soutenir un projet parental.

Points clés :

Connaître la législation sur le droit des mères à poursuivre l'allaitement tout en travaillant.

Découvrir les bases de l'anatomie et de la physiologie.

EVEIL MUSICAL « INTERCULTURALITE ET CREATIVITE MUSICALE »
(Stage de 16H00 Réf. MICH2017)

Objectifs :

Initier l'enfant aux sons et aux rythmes et lui faire découvrir les musiques du monde.

Utiliser du matériel courant pour créer ses propres instruments.

Points clés :

Acquérir des bases techniques sur les sons et les rythmes.

Utiliser la musique pour éveiller l'enfant à la richesse du monde.

Créer des instruments personnalisés et éducatifs.

Communiquer avec l'enfant par la musique.

Adapter l'éveil musical au handicap de l'enfant.

GERER LES SITUATIONS DIFFICILES (Stage de 16H00 Réf. MIGSD2017)

Objectif :

Faire face aux conflits et à l'agressivité en adoptant une attitude professionnelle.

Points clés :

Adapter son mode de communication en fonction de la situation rencontrée.

Réagir de façon appropriée en cas de situations conflictuelles.

Communiquer et instaurer un dialogue positif en toute circonstance.

Observer et anticiper les éléments déclencheurs d'événements indésirables.

ORGANISER SON ACTIVITE PROFESSIONNELLE AUPRES DE PLUSIEURS EMPLOYEURS (Stage de 16H00 Réf. MIGAP2017)

Objectif :

Organiser et administrer ses activités auprès de plusieurs employeurs.

Points clés :

Créer son planning en utilisant les outils informatiques.

Optimiser son temps de travail.

Travailler sur son projet de développement d'activité et son réseau professionnel.

Témoignages

Les 18 et 25 novembre dernier, trois assistantes maternelles de la Communauté de Communes ont suivi la formation « Préparation du certificat Sauveteur Secouriste du Travail dans le cadre de la prise en charge d'enfants ». Voici leurs retours sur cette formation qui a eu lieu au Relais :

Blandine :

« Les formations proposées aux assistantes maternelles nous permettent d'être professionnelles et d'être reconnues. Pendant cette formation nous avons abordé plusieurs points au niveau sécurité qui changent très régulièrement, comment surtout nous protéger en portant secours à un enfant. C'est pourquoi nous désirons continuer sur une formation portant sur la manipulation des jeunes enfants ce qui nous permettrait de nous protéger en exécutant des gestes adaptés pour les enfants mais également pour nous ».

Anne-Marie :

« La formation était super intéressante, elle est adaptée pour les assistantes maternelles, la petite enfance. Nous avons appris pas mal de choses nouvelles. Sur la sécurité à la maison, se protéger, penser à soi en premier et que tout le monde devrait la faire. Il y avait une bonne ambiance dans ce petit groupe de 5 personnes. L'instructeur et son adjointe ont su transmettre leur savoir et très agréable à écouter. Nous sommes prêtes pour un renouvellement dans 2 ans avec une autre formation, la PRAP ».

Delphine :

«C'est une formation enrichissante autant sur le plan personnel que professionnel. Un formateur dynamique qui nous a proposé des mises en situation réelle, de cas de secourisme qui peuvent survenir dans notre vie de tous les jours (étouffement, brûlure sévère, ...) ».

Petite enfance



Le CAP petite enfance change non seulement de nom en 2017 mais également d'objectifs (Arrêté du 22 février 2017). Les formations de cette nouvelle version ont commencé en septembre 2017, la durée de formation reste de 2 ans et les premières épreuves auront lieu en juin 2019. Les cours théoriques continuent d'être en alternance avec des stages pratiques (16 semaines

au minimum à faire dans deux organismes différents d'accueil de jeunes enfants : crèche, école maternelle, ...).

Les dernières épreuves du CAP petite enfance se dérouleront en juin 2018 avant de laisser la place l'année d'après aux épreuves du **CAP accompagnant éducatif petite enfance**.

Les objectifs du nouveau diplôme certifié par l'Education Nationale :

Donner accès au métier choisi et favoriser les passerelles entre les métiers.

Ainsi, il devrait peut-être permettre aux assistantes maternelles de travailler plus facilement en crèche !

En effet, le nouveau CAP accompagnant éducatif permettra d'exercer un métier dans trois types de lieux d'accueil :

- Les EAJE : crèches, halte-garderie
- Les écoles maternelles
- Le domicile privé (des parents, des assistantes maternelles ou en maison d'assistantes maternelles).

Le législateur a de ce fait prévu pour chaque référentiel (activités professionnelles, compétences et certification), un socle commun et trois modules spécifiques. Ainsi, le titulaire du CAP accompagnant éducatif pourra exercer facilement aussi bien en école maternelle qu'en crèche et halte-garderie.

Pour être titulaire de ce CAP nouvelle formule, il faudra comme pour le CAP précédent avoir validé tous les modules.

Comment obtenir le diplôme ?

- Par une préparation dans un établissement scolaire pendant deux ans (Contacter l'Académie)
- Par la VAE (Contacter le DAVA)
- En s'inscrivant aux épreuves en candidat libre (Contacter l'Académie)

Qu'en est-il des assistantes maternelles ?

Alors qu'aujourd'hui, seule l'EP1 du CAP petite enfance est obligatoire pour l'agrément, les assistantes maternelles devront bientôt passer les épreuves de deux modules ce qui facilitera les passerelles entre les différents lieux d'exercice et les métiers :

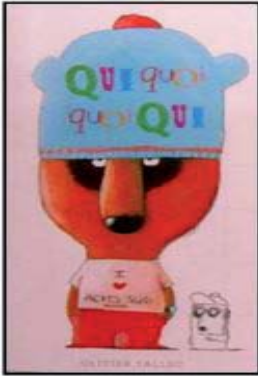
- Celui du socle commun
- Celui de l'accueil individuel

Les assistantes maternelles peuvent bénéficier d'une préparation aux épreuves du CAP petite enfance et du CAP accompagnant éducatif par le biais de leur Compte Personnel de Formation (CPF). Les heures de CPF acquises sont consultables sur www.moncompteformation.gouv.fr

Pour tout renseignement

- Le CIBC (Centre Interinstitutionnel de Bilan de Compétences) au 03.81.99.17.00 ou cibc.montbeliard@ac-besancon.fr
- Le DAVA (Dispositif académique d'Accompagnement à la Validation des Acquis et de l'expérience) au 03.81.65.74.11
- Le rectorat de Besançon pour les dates d'examen au 03.81.65.47.00

Un peu de lecture

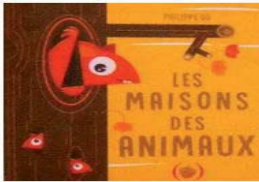


Quiquiqui ? d'Olivier Tallec aux éditions Actes sud Junior

Chaque double page présente une galerie de drôles de personnages et pose une question au lecteur : Qui a joué avec le chat ? Qui est amoureux ? Qui est allé aux toilettes trop tard ? Qui s'est déguisé ?

A l'enfant d'observer l'image, de la scruter dans les moindres détails pour deviner qui a fait quoi.

Un album ludique pour les tout-petits.



Les maisons des animaux de Philippe Ug aux éditions Grandes personnes

Le maître du pop-up Philippe Ug propose ce petit livre pour découvrir les habitats des animaux. La ruche des abeilles, la coquille de l'escargot, la niche du chien, ...

Toutes les maisons des animaux mises en volume feront la joie des tout-petits.



Comment tu dors ? d'Olivia Cosneau aux éditions Hélicium

Comment s'endort l'adorable petit chat ? et le mignon bébé koala ? ...

Un pop-up pour les petits.

Un album ludique pour les tout-petits.

Petites infos

Augmentation du SMIC

N'oubliez pas de vous renseigner sur pajemploi.fr ou casamape.fr concernant l'augmentation du SMIC et de l'indemnité d'entretien à compter du 1er janvier 2018

Fermeture du Relais

Le service sera fermé :

Le lundi 22 janvier et le vendredi 23 mars

En cas d'urgence vous pouvez contacter la Direction Départementale du Travail au 03.84.96.80.00

Souvenirs de moments partagés en 2017





Les horaires d'accueil de votre Relais sont les suivants :

Nous vous accueillons au secrétariat :

Lundi = 13H30 -16H00

Mardi = 11H00 – 12H30 / 13H30 – 16H00

Jeudi = 13H30 – 16H00

Vendredi = 11H00 – 12H30 / 13H30 – 16H00

Nous vous accueillons sur RDV :

Mardi = 13H30 – 18H00

Jeudi = 13H30 – 17H00

Samedi = 8H00 – 12H00

LA PLUME DU RELAIS

